PATRIMOINE DU VAIRAIS

LA COLONNE

Bulletin d'information de l'association « Patrimoine du Vairais »
N°1 Novembre 2009

Sommaire :

P.1
L'éditorial

P.2
Présentation de l'association

P.3
Le four à pain du presbytère

P.4
Pourquoi et comment sauvegarder le patrimoine ?

L'éditorial

L'idée de créer une association de sauvegarde du patrimoine à Saint Cosme germait depuis un certain temps. En effet, même si notre commune ne possède pas un grand château ou une prestigieuse abbaye, elle offre néanmoins une multitude de richesses, qui méritent qu'on s'y intéresse.

Avec ses trois églises et anciens presbytères, ses lavoirs, son four à pain, ses 13 fours à chanvre, ses 9 anciens moulins, ses anciens manoirs, ses 2 mottes castrales (Le Mont Jallu et la Cermondière), ses anciens domaines seigneuriaux (l'Etang et Forbonnais), ses puits, ses croix, ses pigeonniers...la commune possède un patrimoine digne d'intérêt. A cette liste non exhaustive, il faut également ajouter le patrimoine disparu pour lequel nous conservons quelques traces et témoignages: les anciennes halles, le prieuré de Convoise, l'église Notre Dame.

L'histoire de la commune est riche, mais méconnue. Huit entités archéologiques sont actuellement recensées par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Elles couvrent des périodes aussi diverses que l'époque gallo-romaine, les temps mérovingiens, le Moyen Age ou l'époque moderne.

Une telle richesse patrimoniale, même si elle est loin d'être unique, mérite que l'on y consacre du temps pour la transmettre dans les meilleures conditions possibles aux générations futures. Nous sommes souvent admiratifs de ce que nous découvrons ailleurs en visitant des sites plus connus ou plus prestigieux; mais sachons aussi regarder autour de nous dans notre environnement immédiat.

En sillonnant la campagne cosméenne, l'amateur d'histoire et de patrimoine sait reconnaître ces richesses. Notre objectif est désormais de les faire découvrir et apprécier par un plus large public.

Le président
Jean-Yves TESSIER

Présentation de l'association

C'est au cours d'une réunion publique tenue à la salle « Le Préau » le 16 Avril 2009, qu'il a été décidé de créer une association de sauvegarde du patrimoine à St Cosme. L'association « Patrimoine du Vairais » a été déclarée le 27 Avril 2009 et publiée au journal officiel du 11 Juillet 2009.

Elle a quatre buts essentiels :

- Etudier, sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine local
- Animer le patrimoine local
- Sensibiliser la population à la sauvegarde du patrimoine
- Faire découvrir l'histoire locale

L'action de l'association porte sur le patrimoine bâti ayant un intérêt architectural et/ou historique, sur le patrimoine non-bâti ayant un intérêt artistique et/ou historique, ainsi que sur les savoirs-faires.

Le conseil d'administration

Président :	Jean-Yves TESSIER
Vice-président :	Jacques LEGENDRE
Secrétaire :	Monique CHOISNARD
Secrétaire-adjoint :	Gérard ZANNI
Trésorier :	Yvette SOURDILLE
Trésorier-adjoint :	Georges DESHAYES
Membres:	Thierry BRIAND
	Antoine CHAUMIER
	Marie-Pierre CHAUMIER
	Stéphane CHAUMIER
	Martine CHAUSSIS
	Patrick CHAUSSIS
	Gilles DUCLUZEAU
	Maurice FORTIN
	Huguette FOUCHER
	Odette GOUGAUT
	Josette LEOPOLD
	Brigitte LEROUX
	Jacky LEROUX
	Ginette MICHELET
	Tony OLIVIER
	Michel SENEE
	Monique SENEE
	Jacques SOURDILLE
	Martine ZANNI

Le logo de l'association a été dessiné par Georges DESHAYES. Le « P » de patrimoine et les « i » de patrimoine et de Vairais sont formés par des colonnes stylisées.

Celles-ci rappellent les colonnes du domaine de Forbonnais, qui ont été démontées en 2002 par les services techniques de la ville du Mans après avoir été achetées par un particulier.

Ce dernier souhaite reconstruire ces colonnes sur la place de la sirène au Mans devant la maison natale de Véron de Forbonnais. Le projet semble aujourd'hui compromis. L'association « Patrimoine du Vairais » et la commune souhaitent pouvoir les racheter pour les remettre sur l'ancienne commune de Champaissant.

Si vous êtes amateur de patrimoine et/ou passionné par l'histoire locale, n'hésitez pas à nous rejoindre en prenant contact avec le président ou l'un des membres du conseil d'administration.

Vous pouvez aussi soutenir notre action par un don ou en adhérant:
Cotisation individuelle = 10€/an Cotisation couple = 15€/an

Le four à pain du presbytère

Ci-dessus: le four situé près du presbytère
Ci-contre: l'intérieur du four

Photos: Jean-Yves TESSIER

Il existe à Saint Cosme un superbe four à pain du XVIIe siècle. Les Cosméens et les amateurs de patrimoine l'ont découvert (ou redécouvert) à l'occasion des journées du patrimoine les 19 et 20 Septembre derniers.

Pourquoi un four à pain près du presbytère ?

Depuis des millénaires, le pain constitue la base de l'alimentation des hommes. Les paysans après avoir broyé les grains au moulin, utilisaient un four collectif pour faire cuire leur pain. Ils y venaient en général une fois par semaine. Jusqu'au XIXe siècle, il était rare de posséder un four chez soi. C'est pourquoi, on trouve un four collectif dans toutes les communautés villageoises.

L'accès à ce dernier pouvait être libre, en contrepartie la communauté entretenait le four et fournissait le bois pour la cuisson. Mais, la plupart du temps, les paysans devaient payer une taxe pour l'utilisation du four : les banalités. Ces dernières ne furent supprimées qu'à la révolution avec l'abolition des privilèges votée par l'Assemblée Constituante dans la nuit du 4 Août 1789.

Aspects et matériaux du four de St Cosme

Le four situé près du presbytère de St Cosme a été construit en 1666. Il constitue un bâtiment indépendant du presbytère et de la grange (ancienne grange dîmière), afin d'éviter les incendies.

De forme carrée et construit avec des moellons de calcaire recouvert d'un enduit, il est surmonté d'un toit à 4 pentes en tuiles. Les chaînages d'angles sont formés avec des blocs de calcaire.

Sur la façade principale se trouve la porte d'entrée. Au-dessus et légèrement décalée sur la gauche se situe une petite porte pour accéder au grenier, dans lequel on faisait sécher des châtaignes. Sur le côté gauche ont été aménagées une fenêtre au rez-de-chaussée et une petite ouverture donnant sur le grenier. L'ensemble des ouvertures sont appareillées.

Le sol de l'âtre est pavé de carreaux d'argile. Sur le mur du fond se trouve la bouche (ou la gueule) du four de forme semi-circulaire, avec un rebord en pierres appelé aussi l'autel. Une cheminée (aujourd'hui disparue) était située sur la partie arrière du bâtiment. La voûte du four est faite de briques. La bouche était fermée par une porte.

En 1853, des latrines ont été aménagées sur la partie arrière du bâtiment.

Pourquoi et comment sauvegarder le patrimoine ?

Le patrimoine, qu'il soit bâti ou non, est un témoignage du passé que nous devons transmettre aux générations futures. Il témoigne également d'un savoir-faire que nous ont transmis les générations qui nous ont précédé, et que nous devons transmettre aux générations futures.

Le patrimoine a également un intérêt sur le plan touristique. Il suffit de voir la fréquentation grandissante des lieux historiques, l'attrait que représentent les musées (comme par exemple le succès remporté par le nouveau musée archéologique du Mans) ou encore le succès que rencontrent chaque année les journées du patrimoine. Cet intérêt croissant à l'égard du patrimoine, mais aussi de l'histoire locale, s'explique sans doute par le fait que de plus en plus de personnes sont éloignées de leurs racines, notamment pour des raisons professionnelles.

Malheureusement notre patrimoine est aussi en danger. L'usure du temps, la pollution, l'ignorance, l'oubli ou tout simplement l'indifférence, font que nombre d'édifices ou de sites sont menacés et appelés à disparaître si nous n'y prenons pas garde.

Ces dernières années, une multitude d'associations comme la nôtre ont vu le jour en France. Nous en comptons actuellement une cinquantaine dans le département de la Sarthe, dont trois dans le canton de Mamers. Les associations de sauvegarde sont un élément essentiel dans la préservation du patrimoine, qu'elles soient locales, régionales ou nationales.

La sauvegarde du patrimoine, qu'il soit bâti ou non, passe d'abord par la sensibilisation des jeunes et des moins jeunes. Montrer l'intérêt historique, architectural ou naturel de tel monument ou site est primordial. Ensuite, il faut sensibiliser le public à restaurer dans les règles de l'art, c'est-à-dire en évitant de dénaturer un édifice par l'utilisation de matériaux inadaptés. Enfin, la sauvegarde du patrimoine passe aussi par sa mise en valeur et sa découverte par le plus grand nombre.

Certes, il existe déjà des outils législatifs pour protéger les monuments historiques, en premier lieu les périmètres classés. Cependant, ce n'est pas suffisant, car ils ne concernent qu'un nombre restreint d'édifices. Par exemple, à Saint Cosme en Vairais, seul le ballet et le portail de l'église de Champaissant sont classés. L'action de sensibilisation et de sauvegarde doit aussi porter sur le petit patrimoine rural: lavoirs, fours à chanvre, fours à pain, pigeonniers, calvaires, chapelles …

Des exemples de patrimoines menacés par le temps et l'abandon à Saint Cosme en Vairais

Photos mairie de St Cosme en Vairais et Jean-Yves TESSIER

Le pigeonnier de l'Etang

Le four à chanvre du Vivier

Groupe sculpté polychrome du XVIIe siècle brisé il y a quelques années

Le bulletin d'information *« La colonne »* est disponible gratuitement à la mairie, à la bibliothèque municipale et au complexe culturel Atlantis. Si vous souhaitez le recevoir par voie électronique, n'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail.

Imprimé par nos soins